

Congrès Participate! : Interview d' Alexandre Declerck

Mon autisme, en parler ou pas ?

Interview réalisée par Katharina Bach, intervenante dans le service d'accompagnement pour adultes au SUSA (Service Universitaire Spécialisé pour personnes avec Autisme).

1. Pourrais-tu te présenter brièvement et expliquer ce que tu fais dans la vie ?

Bonjour, je m'appelle Alexandre et j'ai 37 ans, j'habite à Vlezenbeek chez mes parents. Je suis francophone et vit dans une région néerlandophone. Cela fait 10 ans que je travaille chez Pro natura. C'est une entreprise située à Buizingen, nous travaillons dans les zones naturelles humides pour entretenir les espaces.

Je travaille aussi le samedi au parc à container, je fais souvent des choses que les autres n'aiment pas, comme le bac à composte. J'aime bien aider les autres.

Je ne travaille pas à temps plein, je travaille le lundi, mardi et le mercredi.

Le jeudi est mon jour de récupération du samedi. Le vendredi, notre entreprise est fermée.

J'adore ce que je fais. À l'époque, mes collègues s'en foutaient parfois de leur métier. C'est difficile à comprendre pour moi.

J'ai plusieurs passions dans ma vie, mais la principale ce sont les trains.

2. Depuis quand es-tu suivi par le SUSA ?

Depuis novembre 2002, c'est ce service qui a posé le diagnostic du syndrome d'Asperger. A l'époque, j'étais âgé de 27 ans.

3. Savoir que tu as le syndrome d'Asperger a-t-il changé quelque chose dans ta vie ?

Non, pas pour moi. Plutôt pour ma maman qui a pu comprendre certaines choses.

Par exemple, elle a pu comprendre que je préfère être seul au lieu d'être entouré des gens. Les repas familiaux par exemple étaient un moment dur pour moi. Aussi, j'ai besoin d'être seul et au calme après le travail, ce qu'elle me reprochait parfois. En plus, elle ne comprenait pas toujours pourquoi je prenais des photos des machines ou des objets qui ne l'intéressaient pas.

4. Tes collègues savent-ils que tu as le syndrome d'Asperger ?

Non, je ne pense pas. Je n'en parle pas avec mes collègues.

5. Pourquoi ?

Parce je trouve que c'est personnel et ça ne les regarde pas.

6. Ton employeur sait-il que tu as le syndrome d'Asperger ?

Oui, il le sait.

7. Est-ce que tu lui as dit dès le départ ?

Non, parce que je ne le savais pas au départ. Je travaillais déjà depuis quelques mois là-bas avant de connaître le diagnostic.

8. Comment lui as-tu dit ?

Ce n'est pas moi qui lui ai dit, c'était une intervenante du SUSAS.

9. Est-ce que le SUSAS est en contact avec l'employeur ?

Oui.

10. A partir de quel moment, as-tu pu expliquer un peu mieux ?

Il y a eu deux contacts avec le SUSAS pour des raisons différentes :

Ma directrice a été en contact avec le SUSAS à partir de septembre 2003 pour organiser une séquence filmée pour un colloque. Des membres de la RTBF sont venus me filmer au travail.

Mais avant, il y avait un contact avec le SUSAS parce que j'avais un problème avec deux collègues. Ils étaient agressifs verbalement envers moi et avaient un regard moqueur sur moi parce que je faisais des choses qu'ils ne comprenaient pas, comme me balancer sur une balançoire. Ces personnes prenaient des photos de moi et me lançaient un pavé. Ils ne comprenaient pas qu'en tant qu'adulte j'aimais me balancer.

Suite à cela, le SUSAS est venu sur mon lieu de travail et a parlé avec la directrice, j'étais présent à la réunion. L'intervenante du SUSAS a expliqué en quoi je suis différent des autres et pourquoi j'agis ou réagis de telle et telle manière.

Elle a donné quelques stratégies, par exemple « me faire parfois répéter les consignes parce que, parfois, j'ai tendance à dire « oui, oui » avant la fin de la consigne ».

Je ne savais pas pourquoi ces personnes se moquaient de moi alors que moi je ne me moque jamais des autres. C'était il y a longtemps mais j'ai toujours envie de me balancer sur une balançoire quand j'en vois une.

Parfois je ne comprenais pas pourquoi les gens parlent de certains sujets, par exemple le foot ou les filles. Les autres ne comprennent pas pourquoi je suis tellement fasciné par les trains.

Aujourd'hui, je travaille avec des collègues qui ne se moquent plus de moi, je m'entends bien avec mon employeur et les autres collègues.

11. Selon toi, quels sont les avantages de dire sur son lieu de travail qu'on a de l'autisme ou le syndrome d'Asperger ?

S'il y a un problème avec les collègues, ou l'employeur, il est important d'en parler. Aussi quand la sécurité de la personne est en danger par exemple le travail avec les machines. Je n'utilise jamais de tronçonneuse car j'en ai peur de me blesser ou blesser les autres.

Quand il n'y a pas de problème, je trouve qu'il n'y a pas de raison d'en parler.

12. Y a-t-il des inconvénients ?

S'il n'y a pas de problème particulier et que je parle, j'aurais peur que les autres me regardent bizarrement ou avec un autre regard.

Comme j'ai un handicap qui ne se voit pas, je pense que les collègues auraient du mal à me comprendre.

13. Finalement, à qui parles-tu de ton autisme ?

À personne, parce que ça ne regarde personne.

14. Et toi, tu es content d'en avoir parlé à ton employeur ?

Oui, cela m'a permis d'apaiser les problèmes que j'avais avec deux collègues.

Katharina Bach : Vielen Dank !

Alexandre Declerck : Dank u wel et merci !